

## Mesures de restriction des usages de l'eau définies par l'arrêté préfectoral du 14 août 2019

(AP n°DDTM/SER/2019226-0001)

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

PREFET DES  
PYRENEES-ORIENTALES

### Niveau de gestion de la sécheresse

Mesures de restriction pour les eaux superficielles		Mesures de restriction pour les eaux souterraines	
Vigilance	Alerte	Vigilance	Alerte
			Alerte renforcée
			Crise

Zone d'application des mesures eaux souterraines

